

BASE DE DÉCLARATION

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION, CRITÈRES DE DÉCLARATION ET PORTÉE POUR 2022 p. 60

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX p. 60

CRITÈRES D'ÉVALUATION p. 61

1. INTRODUCTION

Ce document fournit des informations sur les définitions et les processus sous-jacents appliqués à la collecte et la déclaration de certains indicateurs de rendement clés (IRC) environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), sous réserve d'une assurance limitée telle que divulguée dans le [Rapport ESG de 2022](#) de Gildan et les [tableaux de données sur les facteurs ESG de 2022](#) de Gildan. Veuillez consulter le [Rapport ESG de 2022](#) pour le [rapport d'assurance limitée d'intervenant indépendant de KPMG s.r.l.](#). Ce document doit être lu en parallèle avec notre Rapport ESG de 2022 et nos tableaux de données sur les facteurs ESG de 2022.

PORTÉE ET LIMITES DES IRC D'ESG

Les renseignements fournis dans le présent document concernent les sites gérés par Gildan en Amérique du Nord, en Amérique centrale, dans les Caraïbes et au Bangladesh¹. Des renseignements sur nos sous-traitants de fabrication et nos fournisseurs de matières premières ont également été inclus lorsqu'ils sont importants et disponibles. Toute inclusion, exclusion ou reformulation particulière concernant la portée ou les limites de chaque IRC est décrite plus en détail à la section 3 « Critères d'évaluation ».

Tous les sites opérationnels importants sont inclus dans la portée des rapports. Certains bureaux d'entreprise et de marketing ne déclarent pas de données sur l'environnement (p. ex., l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre [GES], l'eau) ni sur la santé et la sécurité étant donné la faiblesse de leur contribution aux IRC pertinents. Les données et informations de nos sociétés de placement et de holding sont également exclues de la portée de la déclaration.

PÉRIODE DE DÉCLARATION

Le Rapport ESG de 2022 de Gildan contient des données sur le rendement et les activités pour l'année de déclaration du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, ainsi que les réalisations importantes au début de 2023. Les exclusions ou ajouts de données sont mentionnés tout au long du document.

MISE À JOUR OPÉRATIONNELLE DE 2022

Nous avons ajouté une capacité supplémentaire de textile et de couture dans nos centres de fabrication en Amérique centrale et en République dominicaine. Grâce à l'acquisition d'installations de filature aux États-Unis (« Frontier Yarns »), nous avons renforcé notre intégration verticale en élargissant nos capacités de filature. Nous avons aussi commencé à simplifier et à moderniser nos opérations de filature aux États-Unis.

PROCESSUS ET CONTRÔLES DES DONNÉES

Les mesures décrites dans notre Rapport ESG de 2022 et les tableaux de données sur les facteurs ESG de 2022 s'appliquent

au secteur dans lequel nous exerçons nos activités et sont principalement fondées sur la Global Reporting Initiative (GRI). La section 3 fait référence à des directives propres aux indicateurs, le cas échéant.

DÉCLARATION DES IRC D'ESG

Tous les indicateurs ESG dans le rapport représentent les dernières données disponibles au moment de la déclaration, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent refléter l'arrondissement de totaux partiels. Nous pourrions modifier notre approche de déclaration de nos données ESG dans de futurs rapports sans annonce préalable, et nous pourrions également modifier la déclaration de données ESG particulières et leur interprétation, à mesure que nous améliorons nos déclarations dans les années à venir. Nous fournirons des explications pertinentes à l'avenir si les changements sont importants.

RÉVISIONS DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE (ÉMISSIONS DE GES)

En cas de changements ayant une incidence importante sur nos émissions de GES, Gildan a élaboré une politique de recalcul pour l'année de référence. Conformément à cette politique, un recalcul de notre année de référence et des années subséquentes doit être effectué si les changements entraînent un écart de 5 % ou plus par rapport à notre mesure de l'année de référence déclarée. Cela peut être déclenché par des changements structurels importants, y compris des acquisitions majeures, des désinvestissements et des fusions majeures, des changements de méthodologie, la découverte d'erreurs et l'amélioration des données sur l'activité ou des facteurs d'émission (FE).

En 2022, nous avons recalculé nos émissions de GES de type 1 et 2 pour l'année de référence 2018 et de 2019 à 2021, en fonction de l'acquisition des installations de Frontier Yarns aux États-Unis, ainsi que des changements apportés à notre méthode de calcul. Plus précisément, nous avons mis à jour les facteurs d'émission utilisés pour notre complexe de fabrication de Rio Nance au Honduras afin de tenir compte des renseignements fournis par notre fournisseur d'électricité, et nous avons commencé à utiliser les facteurs d'émission des mélanges résiduels pour nos installations aux États-Unis. Nous avons également reformulé nos valeurs de l'année de référence pour notre consommation et notre intensité énergétiques (compte tenu de leur lien étroit avec les émissions de GES), notre production de déchets et nos mesures de l'eau (prélèvements et rejets), afin d'inclure l'impact de l'acquisition de Frontier Yarns et assurer la cohérence opérationnelle dans tous nos IRC. Dans le cadre de notre processus d'établissement des cibles pour les GES de type 3, nous avons mis à jour notre méthode de calcul et reformulé nos émissions de 2019 pour inclure neuf catégories de GES de type 3. Ces révisions sont reflétées dans les sections pertinentes de notre Rapport ESG de 2022 et dans l'annexe à la [p. 60](#) (Tableaux de données sur les facteurs ESG de 2022).

2. INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Les définitions, la méthode de calcul et les retraitements des IRC d'ESG énumérés ci-dessous sont détaillés dans les critères d'évaluation (section 3) du présent document.

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS	
Indicateurs environnementaux	
I.	Total des émissions de GES de type 1 (en t éq. CO ₂)
II.	Total des émissions de GES de type 2 (en t éq. CO ₂) (fondé sur l'emplacement et fondé sur le marché)
III.	Émissions de GES de type 3 (en t éq. CO ₂)
IV.	Intensité de la consommation d'eau (en m ³ d'eau prélevée par kg produit)
V.	Approvisionnement en coton durable (%)
VI.	Approvisionnement en polyester recyclé ou fibres ou fils de remplacement (%)
VII.	Total des déchets de fabrication envoyés aux sites d'enfouissement (tm)
VIII.	Total des déchets de fabrication recyclés (tm)
IX.	Emballages et garnitures recyclés et durables (%)
Indicateurs sociaux	
X.	Femmes composant le groupe collectif d'employés de niveau directeur et supérieur (%)
XI.	Taux de gravité des blessures pour les employés (GRAV)
XII.	Taux de fréquence des blessures avec arrêt de travail pour les employés (TFBAT)
XIII.	Taux de fréquence des blessures avec arrêt de travail pour les sous-traitants (pour les activités en Haïti seulement)

¹S'applique à nos installations où nous exerçons un contrôle opérationnel (c.-à-d. où Gildan contrôle et dirige directement la gestion et le fonctionnement quotidiens de l'entité).

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION

ÉMISSIONS DE GES DE PORTÉE 1, 2, ET 3

Toutes les données ESG qui constituent la base de nos IRC sont rapportées dans la base de données environnementale de Gildan à un rythme mensuel (données environnementales telles que la consommation d'énergie, les données sous-jacentes aux émissions d'éq. CO₂ de type 1 et 2, la consommation d'eau et les rejets). L'enregistrement des données ESG suit un flux de travail impliquant habituellement la saisie initiale des données et l'examen et la vérification des données saisies. Les représentants environnementaux fournissent les données et effectuent le premier examen et la validation au niveau du site. Une fois que les données ont été validées au niveau opérationnel, le service de l'environnement du siège social effectue un examen final aléatoire pour confirmer l'exactitude. Chaque année, les données sont examinées par un tiers externe comme mesure supplémentaire de contrôle des données avant d'être fournies pour les rapports d'entreprise. La déclaration des émissions de GES de Gildan suit le protocole du World Resources Institute (WRI) sur la comptabilisation et la déclaration des GES (édition révisée), les lignes directrices pour les GES de type 2 du protocole et la norme de comptabilisation et de déclaration de la chaîne de valeur d'entreprise (GES de type 3). Les potentiels de réchauffement planétaire pour un horizon temporel de 100 ans (PRG100) pour le CH₄ et le N₂O proviennent du cinquième rapport d'évaluation du GIEC.

I. ÉMISSIONS TOTALES DE GES DE TYPE 1 (t ÉQ. CO₂)

Définition

Gildan déclare des émissions de GES de type 1 de sources d'émissions directes provenant d'activités comme la combustion stationnaire de combustible, la combustion mobile et les émissions fugitives. Dans le calcul des émissions de GES de type 1, Gildan utilise l'approche de contrôle opérationnel, telle que définie par le protocole sur les GES.

Unités

Tonnes métriques d'équivalent CO₂ (t éq. CO₂)

Méthode

Les données sur les GES de type 1 sont entrées dans la base de données environnementale de Gildan par nos unités opérationnelles selon les procédures internes. Les émissions de type 1 sont calculées en fonction des données sur l'activité (c.-à-d. la quantité de combustibles consommée, les données opérationnelles des systèmes de gestion du travail, les factures, etc.) et les facteurs d'émission (selon la source de combustible) du centre des facteurs d'émission de GES de l'Environmental Protection Agency (EPA) (voir les facteurs d'émission de type 1 dans le tableau 1 du présent document). Les facteurs d'émission sont présentés en éq. CO₂ et comprennent la combinaison du CO₂, du CH₄ et du N₂O. Les émissions de HFC, de PFC et de SF₆ ont été exclues de notre inventaire de GES puisqu'elles ne sont pas pertinentes.

TABLEAU 1. SOURCES DES FACTEURS D'ÉMISSION DE TYPE 1			
Source de combustible	Facteur d'émission de 2022	Facteur d'émission de 2018	Source des facteurs d'émission
Diesel	10 243 kg éq. CO ₂ /gallon	10 243 kg éq. CO ₂ /gallon	Centre des facteurs d'émission de GES du Center for Climate Change Leadership de l'EPA (dernière mise à jour en mars 2018 pour les FE de 2018 et en avril 2022 pour les FE de 2022)
Gaz naturel	53,115 kg éq. CO ₂ /MBTU	53,115 kg éq. CO ₂ /MBTU	Centre des facteurs d'émission de GES du Center for Climate Change Leadership de l'EPA (dernière mise à jour en mars 2018 pour les FE de 2018 et en avril 2022 pour les FE de 2022)
Propane	5,741 kg éq. CO ₂ /gallon	5,741 kg éq. CO ₂ /gallon	Centre des facteurs d'émission de GES du Center for Climate Change Leadership de l'EPA (dernière mise à jour en mars 2018 pour les FE de 2018 et en avril 2022 pour les FE de 2022)
GPL	5,68 kg éq. CO ₂ /gallon	5,68 kg éq. CO ₂ /gallon	Centre des facteurs d'émission de GES du Center for Climate Change Leadership de l'EPA (dernière mise à jour en mars 2018 pour les FE de 2018 et en avril 2022 pour les FE de 2022)
Biomasse	94,955 kg éq. CO ₂ /MBtu	94,955 kg éq. CO ₂ /MBtu	Centre des facteurs d'émission de GES du Center for Climate Change Leadership de l'EPA (dernière mise à jour en mars 2018 pour les FE de 2018 et en avril 2022 pour les FE de 2022)
Mazout (mazout no 6)	11,306 kg éq. CO ₂ /gallon	11,306 kg éq. CO ₂ /gallon	Centre des facteurs d'émission de GES du Center for Climate Change Leadership de l'EPA (dernière mise à jour en mars 2018 pour les FE de 2018 et en avril 2022 pour les FE de 2022)
Gaz naturel comprimé (GNC)	0,054 kg éq. CO ₂ /pi ³	0,054 kg éq. CO ₂ /pi ³	Centre des facteurs d'émission de GES du Center for Climate Change Leadership de l'EPA (dernière mise à jour en mars 2018 pour les FE de 2018 et en avril 2022 pour les FE de 2022)

Retraitements de 2022

L'acquisition de Frontier Yarns a dépassé notre seuil de révision de l'année de référence de 5 %, ce qui a déclenché le recalcul de notre année de référence cible. À la suite de ces travaux, nous avons modifié nos valeurs d'émissions de GES de type 1 de 2018 à 2021 afin d'assurer la comparabilité au fil du temps.

II. ÉMISSIONS TOTALES DE GES DE TYPE 2 (T ÉQ. CO₂) (EN FONCTION DE L'EMPLACEMENT ET DU MARCHÉ)

Définition

Émissions de GES associées à la production par des tiers d'électricité consommée dans le cadre d'activités sous le contrôle opérationnel de Gildan.

Unités

Tonnes métriques d'équivalent CO₂ (t éq. CO₂)

Méthode

Les facteurs d'émission de type 2 sont la quantité de GES rejetée par unité d'électricité produite (p. ex., tonnes métriques d'éq. CO₂/ mégawattheure) en fonction du mélange de combustibles utilisés dans le processus de production. Gildan suit les émissions de GES de type 2 tout au long de l'année en multipliant les facteurs d'émission de GES de type 2 par la consommation d'électricité.

Deux méthodes de déclaration sont utilisées pour ces calculs, comme l'exige les lignes directrices sur les GES de type 2 du protocole sur les GES – l'une fondée sur l'emplacement et l'autre sur le marché. Les deux sont décrites ci-dessous.

II.1 ÉMISSIONS TOTALES DE GES DE TYPE 2 EN FONCTION DE L'EMPLACEMENT (t ÉQ. CO₂)

Définition

Selon les directives techniques pour les GES de type 2, la méthode basée sur l'emplacement « quantifie les émissions de GES de type 2 en fonction des facteurs d'émission moyens de production d'énergie pour des emplacements géographiques définis, y compris les limites locales, infranationales ou nationales ».

Unités

Tonnes métriques d'équivalent CO₂ (t éq. CO₂)

Méthode

Les données relatives aux GES de type 2 sont entrées dans la base de données environnementale de Gildan en fonction de nos procédures internes, qui exigent la déclaration des données d'activité pertinentes (c.-à-d. la quantité d'électricité achetée et consommée). Les données déclarées sur l'électricité sont ensuite multipliées par les facteurs d'émission applicables, qu'ils soient propres à une région pour nos installations aux États-Unis, ou à un pays pour les autres installations. Pour les pays compris dans notre limite opérationnelle, les facteurs d'émission du réseau national proviennent principalement des publications annuelles sur les facteurs d'émission de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) mentionnées dans les tableaux et les facteurs EGRID de l'EPA pour les installations américaines.

TABLEAU 2. SOURCES DES FACTEURS D'ÉMISSION DE TYPE 2 FONDÉS SUR L'EMPLACEMENT, PAR PAYS	
Emplacement	Source du facteur d'émission
États-Unis	FE 2022 : EGrid de l'EPA des É.-U., 2023 (avec données de 2021)
	FE 2018 : EGrid de l'EPA des É.-U., 2018 (avec données de 2016)
Bangladesh, Barbade, Chine, République dominicaine, Honduras, Nicaragua	FE 2022 : Agence internationale de l'énergie (AIE), 2022
	FE 2018 : Agence internationale de l'énergie (AIE), 2017

Retraitements

L'acquisition de Frontier Yarns a dépassé notre seuil de révision de l'année de référence de 5 %, ce qui a déclenché le recalcul de notre année de référence cible. À la suite de ces travaux, nous avons modifié nos valeurs d'émissions de GES de type 2 de 2018 à 2021 (selon l'emplacement) afin d'assurer la comparabilité au fil du temps.

II.2 ÉMISSIONS TOTALES DE GES DE TYPE 2 EN FONCTION DU MARCHÉ (t ÉQ. CO₂)

Définition

Selon les directives techniques pour les GES de type 2, l'approche du marché « quantifie les émissions de GES de type 2 d'un déclarant en fonction des émissions de GES émises par les générateurs desquels le déclarant achète de l'électricité par contrat en combinaison avec des instruments contractuels, ou les instruments contractuels seuls. »

Unités

Tonnes métriques d'équivalent CO₂ (t éq. CO₂)

Méthode

Les données relatives aux GES de type 2 sont entrées dans la base de données environnementale de Gildan en fonction de nos procédures internes, qui exigent la déclaration des données d'activité pertinentes (c.-à-d. la quantité d'électricité achetée et consommée). Les données sur l'électricité déclarées sont multipliées par le facteur de mélange résiduel pour les installations américaines et par le facteur d'émission propre au fournisseur applicable pour l'installation de fabrication de Rio Nance au Honduras. Les émissions de type 2 de nos installations restantes au Honduras et dans d'autres pays sont calculées à l'aide de facteurs d'émission nationaux, conformément à la méthode basée sur l'emplacement décrite ci-dessus (voir le tableau 2 pour les facteurs d'émission). Le tableau 3 à droite décrit les facteurs d'émission utilisés dans l'approche axée sur le marché, par pays.

TABLEAU 3. SOURCES DES FACTEURS D'ÉMISSION DE TYPE 2 FONDÉS SUR LE MARCHÉ, PAR PAYS	
Pays	Source du facteur d'émission
États-Unis	FE 2022 : Composition résiduelle aux États-Unis (données de 2020 sur les taux d'émissions d'énergie de Green-e)
	FE 2018 : EGrid de l'EPA des É.-U., 2018 (avec données de 2016)
Honduras (Rio Nance)	FE 2018 et 2022 : Entrepreneur privé FE 2022

Retraitements

L'acquisition de Frontier Yarns a dépassé notre seuil de révision de l'année de référence de 5 %, ce qui a déclenché le recalcul de notre année de référence cible. À la suite de ces travaux, nous avons modifié nos valeurs d'émissions de GES de type 2 de 2018 à 2021 (selon le marché) afin d'assurer la comparabilité au fil du temps.

Le facteur d'émission de 2018 pour le fournisseur privé d'électricité de notre complexe de fabrication de Rio Nance au Honduras a été calculé et appliqué.

III. TOTAL DES ÉMISSIONS DE GES DE TYPE 3 (t ÉQ. CO₂)

Définition

Selon la norme de comptabilisation et de déclaration de la chaîne de valeur d'entreprise, les émissions de type 3 sont « toutes les émissions indirectes (non incluses dans le type 2) qui se produisent dans la chaîne de valeur de l'entreprise déclarante, y compris les émissions en amont et en aval ». Les activités de type 3 se divisent en 15 catégories distinctes conçues pour éviter la double comptabilisation des émissions.

Unités

Tonnes métriques d'équivalent CO₂ (t éq. CO₂)

Méthode

Gildan a effectué une évaluation interne pour déterminer quelles catégories devraient être prises en compte. Les sections qui suivent donnent un aperçu des calculs, des hypothèses et des considérations pour chacune des catégories quantifiées.

Conformément à la norme de comptabilisation et de déclaration de la chaîne de valeur d'entreprise (la « norme sur la chaîne de valeur d'entreprise »), Gildan a utilisé une combinaison de méthodologies pour estimer les émissions. Ces méthodes comprennent :

- **Méthode spécifique au fournisseur** : Utilise des données sur les GES « du berceau à la porte » propres au fournisseur pour les matériaux (données et facteurs d'émission)
- **Méthode hybride** : Utilise certaines données propres au fournisseur et certaines données secondaires (données moyennes ou dépenses) pour combler les lacunes ou établir

des moyennes approximatives des facteurs d'émission

- **Méthode de données moyennes** : Estime les émissions en fonction du poids ou des unités achetées et des facteurs d'émission moyens
- **Méthode axée sur les dépenses** : Utilise la valeur économique des biens et services et la multiplie par un facteur d'émission moyen

Catégorie 1 : Biens et services achetés

La norme sur la chaîne de valeur d'entreprise définit cette catégorie comme étant « toutes les émissions en amont (c.-à-d. du berceau à la porte) provenant de la production de produits achetés ou acquis par l'entreprise déclarante au cours de l'année de déclaration. Les produits comprennent les biens (produits tangibles) et les services (produits intangibles). »

La catégorie 1 est la catégorie la plus importante de nos émissions de type 3, représentant 79 % de nos émissions de 2019 (année de référence) et 76 % de nos émissions de 2022. Nous avons inclus les émissions de catégorie 1 suivantes : les matières premières (comme le coton et le polyester), les tissus, les biens et les fils obtenus, les colorants et les produits chimiques, les filateurs tiers, les garnitures et autres. La méthode de données moyenne a été utilisée pour les matières premières, les tissus obtenus, les fils obtenus et les filateurs tiers, qui représentaient plus de 85 % de nos émissions de type 3 en 2019 et 83 % en 2022. L'approche axée sur les dépenses a été utilisée pour les autres catégories, comme les colorants et les produits chimiques, les produits obtenus et les garnitures. Les facteurs d'émission utilisés pour le calcul varient pour chaque sous-catégorie et sont principalement tirés de la base de données Eco Invent v3.9.1 à l'aide de l'évaluation de l'impact sur le cycle de vie (EF3.0) (LCIA) pour la méthode des données moyennes, et de la Comprehensive Environmental Data Archive (CEDA) de l'année de déclaration à l'année-modèle 2018 pour la méthode fondée sur les dépenses.

Hypothèses et considérations :

1. Les facteurs d'émission pour la fibre de polyester et les facteurs d'émission d'extrusion ont été appliqués pour les fils de polyester obtenus et les filateurs tiers, compte tenu du fait que les fils de polyester sont faits par extrusion et qu'aucun facteur d'émission spécifique pour le produit ou l'activité n'a été trouvé. Le facteur d'émission utilisé pour la fibre de polyester extrudé était la valeur la plus prudente parmi celles disponibles.
2. Aucun facteur d'émission n'était disponible pour le tissu de polyester, de sorte que le facteur d'émission pour le tissage des fibres synthétiques a été appliqué.
3. Les tissus obtenus, les filateurs tiers et les fils obtenus ont été divisés selon les types de fibres (coton, polyester et autres), en fonction du poids à l'aide de données réelles. Frontier Yarns n'est plus traitée comme une chaîne d'approvisionnement tiers après l'acquisition pour 2019 (année de référence) et 2022 (année de déclaration actuelle).
4. Les catégories de la CEDA pour les garnitures ont été extrapolées à partir des 95 % des fournisseurs les plus importants.

Catégorie 2 : Biens d'équipement

La norme sur la chaîne de valeur d'entreprise définit cette catégorie comme étant « toutes les émissions en amont (c.-à-d. du berceau à la porte) provenant de la production de biens d'équipement achetés ou acquis par l'entreprise déclarante au cours de l'année de déclaration ». Par définition, « les biens d'équipement sont des produits finaux qui ont une durée de vie prolongée et qui sont utilisés par l'entreprise pour fabriquer un produit, fournir un service ou vendre, entreposer et livrer des marchandises ». Gildan suit ses propres procédures de comptabilité financière pour déterminer s'il faut comptabiliser un produit acheté comme un bien d'équipement dans cette catégorie.

Les calculs étaient fondés sur une approche axée sur les dépenses. Les facteurs d'émission pris en compte pour les biens d'équipement (bâtiment, domaine à bail, matériel et équipement, ordinateur, mobilier et accessoires de bureau, logiciels) étaient fondés sur les facteurs d'émission de la CEDA de l'année de déclaration à l'année-modèle 2018.

Hypothèses et considérations :

1. Les placements en biens à bail ont été considérés comme appartenant aux catégories d'entreposage et de stockage de la CEDA, étant donné que la majeure partie de cet investissement est consacrée aux étagères et aux installations d'entreposage.
2. Les achats de terrains ont été exclus des calculs.

Catégorie 3 : Activités liées aux combustibles et à l'énergie

La norme sur la chaîne de valeur d'entreprise définit cette catégorie comme étant « les émissions liées à la production de combustibles et d'énergie achetés et consommés par l'entreprise déclarante au cours de l'année de déclaration qui ne sont pas incluses dans les GES de type 1 ou 2 ».

Les calculs étaient fondés sur les données de consommation réelles utilisées pour calculer les émissions de type 1 et 2. Pour 2019 et 2022, les calculs ont été fondés sur les sous-catégories suivantes : les pertes de transport et de distribution, les émissions du puits au réservoir (liées aux combustibles), les émissions du puits au réservoir (liées à l'électricité). Les facteurs d'émission proviennent de la Banque mondiale, de l'AIE (2020 à 2022), de la base de données intégrée sur les émissions et la production d'énergie (eGRID) de 2023 (avec les données de 2021) et du ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales du Royaume-Uni (DEFRA) pour 2022 et 2021.

Catégorie 4 : Transport et distribution en amont

La norme sur la chaîne de valeur d'entreprise définit cette catégorie comme suit : « les émissions provenant du transport et de la distribution de produits (à l'exclusion des carburants et des produits énergétiques) achetés ou acquis par l'entreprise déclarante au cours de l'année de déclaration dans des véhicules et des installations qui n'appartiennent pas à l'entreprise déclarante ou qui ne sont pas gérés par elle, ainsi que d'autres services de transport et de distribution achetés par la société déclarante au cours de l'année de déclaration (y compris la logistique d'arrivée et de départ). »

Les calculs ont été effectués à l'aide de la méthode des dépenses, à l'aide de données sur le transport en amont (p. ex., air, océan, rail et route). Les recalculs pour 2019 comprenaient des données sur les activités pour Frontier Yarns. Les sources de facteurs d'émission comprenaient la méthodologie de la CEDA de l'année de déclaration à l'année-modèle (2018) et le centre des facteurs d'émission de 2020 de l'EPA.

Catégorie 5 : Déchets produits dans les opérations

La norme relative à la chaîne de valeur d'entreprise définit cette catégorie comme étant « les émissions provenant de l'élimination et du traitement par des tiers des déchets générés dans les activités détenues ou gérées par l'entreprise déclarante au cours de l'année de déclaration ». Cette catégorie comprend les émissions provenant de l'élimination des déchets solides et des eaux usées.

Les calculs étaient fondés sur les données réelles pour les catégories de déchets (déchets non dangereux, déchets dangereux, eaux usées, etc.) conformément à leur méthode d'élimination (traitement hors site, recyclage, incinération sur place et hors site, enfouissement). Les facteurs d'émission pour chaque catégorie de déchets proviennent du DEFRA et de l'EPA pour les années 2019 et 2022, selon le cas.

Catégorie 6 : Voyages d'affaires

La norme sur la chaîne de valeur d'entreprise définit cette catégorie comme étant « les émissions provenant du transport des employés pour des activités liées à l'entreprise dans des véhicules appartenant à des tiers ou gérés par des tiers, comme des avions, des trains, des autobus et des voitures de tourisme ».

Les calculs ont été fondés sur une méthode hybride qui a tiré parti à la fois de la méthodologie fondée sur la distance, des données sur les activités (distance parcourue et nombre de nuitées à l'hôtel) et des données financières pour l'acquisition de Frontier Yarns pour 2019 et 2022. Pour les vols et la location de voitures, la méthode basée sur la distance a été utilisée en tenant compte des facteurs d'émission du DEFRA pour 2019 et 2022. Les émissions des séjours dans les hôtels ont été calculées à l'aide des facteurs d'émission du DEFRA pour 2019 et 2022 en fonction du nombre de nuits. Pour les calculs effectués à l'aide de chiffres financiers, les facteurs d'émission ont été tirés de la CEDA de l'année de déclaration à l'année-modèle (2018).

Hypothèses et considérations :

1. En 2019, cela comprenait des déplacements en avion et des séjours à l'hôtel pour le Honduras, le Nicaragua, le Bangladesh et la République dominicaine, des séjours dans des hôtels américains et des locations de voitures au Bangladesh. En 2022, seuls les voyages en avion pour le Honduras, le Nicaragua, le Bangladesh et la République dominicaine ont été inclus. Les changements apportés aux calculs ont été fondés sur la disponibilité des données entre 2019 et 2022.

Catégorie 7 : Déplacements quotidiens des employés

La norme sur la chaîne de valeur d'entreprise définit cette catégorie comme étant « les émissions provenant du transport des employés entre leur domicile et leur lieu de travail ».

Les calculs ont été basés sur une approche hybride, à l'aide de l'outil Web Scope 3 Evaluator du protocole sur les GES et de Quantis (mis à jour pour la dernière fois en 2021), et des données réelles fournies par des fournisseurs de transport tiers. Les facteurs d'émission utilisés étaient fondés sur les données du DEFRA (2019 et 2022). L'outil Scope 3 Evaluator est fondé sur les données moyennes américaines du Département des Transports des États-Unis (USDOT 2014), les ensembles de données ecoinvent 2.2 pour divers modes de transport et l'évaluation de l'impact du PRP (SCLCI, 2010, GIEC, 2007).

Hypothèses et considérations :

1. Dans la mesure du possible, l'information sur le transport par des tiers a été mise à profit au moyen d'une approche passagers-kilomètres. On a supposé que les autobus fonctionnaient à pleine capacité.
2. Le transport par un tiers a été envisagé pour le Nicaragua, la République dominicaine, le Bangladesh, le Honduras et le Mexique seulement pour 2019.
3. Pour le reste des employés, nous avons utilisé le facteur d'émission annuel moyen du navetage de l'outil Scope 3 Evaluator.

Catégorie 9 : Transport et distribution en aval

La norme sur la chaîne de valeur d'entreprise définit cette catégorie comme suit : « les émissions provenant du transport et de la distribution de produits vendus par l'entreprise déclarante au cours de l'année de déclaration entre les activités de l'entreprise déclarante et le consommateur final (s'ils ne sont pas payés par l'entreprise déclarante), dans des véhicules et des installations qui ne sont pas la propriété de l'entreprise déclarante ou qui ne sont pas gérés par elle ». Cette catégorie comprend les émissions provenant de la vente au détail et de l'entreposage.

La catégorie 9 comprend les émissions liées au transport de marchandises de Gildan à ses clients, dans le cas où le client a payé le transport. Les émissions de GES ont été calculées à l'aide d'une approche fondée sur les dépenses qui s'appuie sur la CEDA, ainsi que des données sur les activités et des procédures internes de calcul des émissions attribuées. Les sources d'émissions ont été divisées en cinq sous-catégories, les modes de transport routier, ferroviaire, maritime, routier moyen et lourd, et maritime. Les facteurs d'émission utilisés pour les modes de transport routier, ferroviaire et maritime étaient fondés sur la CEDA pour l'année de déclaration 2022 à l'année-modèle (2018). Pour Frontier Yarns, les facteurs d'émission utilisés pour les données sur les activités étaient basés sur le centre des facteurs d'émission (2020) de l'EPA.

Hypothèses et considérations :

- Répartition des émissions provenant de la consommation d'énergie associée aux produits de Gildan (émissions liées aux produits de Gildan qui occupent de l'espace dans les magasins et les entrepôts des clients).
- Les dépenses et les modes de transport en amont de Gildan ont été utilisés pour estimer les dépenses et les modes de transport en aval. Les dépenses de Gildan pour le transport vers les clients.

Catégorie 12 : Fin de vie des produits vendus

Les calculs étaient fondés sur les données réelles fournies pour 2019 et 2022 (total des produits vendus en kilogrammes) liées aux produits vendus par Gildan et Frontier Yarns (portion non vendue à Gildan en 2019). La méthodologie de répartition a été fournie sur le site Web Common Objective². Les facteurs d'émission utilisés étaient fondés sur les données du DEFRA pour 2019 et 2022, selon le cas.

Retraitements

Depuis 2018, Gildan déclare en partie ses émissions de type 3 pour quatre catégories (déplacements des employés, voyages d'affaires, déchets enfouis et transport et distribution en amont).

En 2022, dans le cadre du processus d'établissement des cibles de GES de type 3, nous avons mis à jour notre méthode de calcul afin de fournir des renseignements plus complets sur le type 3 pour l'année de référence 2019 et 2022. Les mesures antérieures pour les années 2018, 2020 et 2021 n'ont pas été mises à jour et n'ont pas été incluses dans le Rapport ESG de 2022 ou les tableaux de données sur les facteurs ESG de 2022.

La mise à jour des émissions de type 3 pour l'année de référence 2019 était conforme à la politique de recalcul et comprend :

- Changements structurels aux limites organisationnelles de Gildan en raison de fusions, d'acquisitions, de dessaisissements ou de l'externalisation, et de l'internalisation des activités émettrices.
- Changements apportés aux méthodes de calcul ou aux facteurs d'émission.
- Données supplémentaires ou nouvelles ou méthodologies mises à jour qui n'étaient pas disponibles auparavant.

Depuis 2022, Gildan a déclaré toutes les catégories applicables des émissions de type 3, 2019 étant l'année de référence. Cela comprend les neuf catégories suivantes :

- Catégorie 1 : Biens et services achetés – Nouveau
- Catégorie 2 : Biens d'équipement – Nouveau
- Catégorie 3 : Activités liées aux combustibles et à l'énergie – Nouveau
- Catégorie 4 : Transport et distribution en amont – Révisé
- Catégorie 5 : Déchets générés par les opérations – Révisé
- Catégorie 6 : Voyages d'affaires – Révisé
- Catégorie 7 : Déplacements quotidiens des employés – Révisé
- Catégorie 9 : Transport et distribution en aval – Nouveau
- Catégorie 12 : Fin de vie des produits vendus – Nouveau

² <https://www.commonobjective.co/article/fashion-and-waste-an-uneasy-relationship>

IV. INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'EAU (m³/kg)

Définition

L'intensité de la consommation l'eau est calculée en divisant le total de l'eau prélevée ou achetée pour toutes les activités, y compris les activités de production et de service (en mètres cubes), par la production générée (mesurée en kilogrammes) pendant une période déterminée. La production comprend les usines de textile et de bas de nylon, capturant les kilogrammes nets après le procédé de coloration (qui est le procédé le plus énergivore en eau). L'eau prélevée correspond au volume d'eau prélevée selon les factures des services publics ou les relevés des compteurs. Les données de production ont été obtenues directement des systèmes financiers internes pour chaque usine de textile et de bas de nylon incluse.

Unités

Mètres cubes par kilogramme produit (m³/kg)

Méthode

Gildan fait état de l'eau provenant des eaux souterraines et de sources tierces dans ses limites opérationnelles tout au long de l'année et des données de production provenant des sites de fabrication de textile et de bas de nylon.

Retraitements

En 2022, nous avons reformulé notre intensité de la consommation d'eau de l'année de référence 2018 en raison des changements apportés à notre méthodologie et des améliorations apportées à notre collecte de données. De plus, la Société a fait l'acquisition de Frontier Yarns. Cette acquisition et ses mesures de l'eau connexes étaient suffisamment importantes pour déclencher un recalcul de l'année de référence ainsi qu'un recalcul des valeurs des années antérieures (2019 à 2021) pour assurer la comparabilité des données au fil du temps.

V. APPROVISIONNEMENT EN COTON DURABLE (%)

Définition

Le poids du coton provenant de programmes vérifiés par des tiers qui soutiennent les améliorations ou les résultats en matière de durabilité environnementale ou sociale, divisé par le poids total du coton provenant des installations américaines (matières premières), du Bangladesh (fil acheté à l'extérieur) et des produits finis achetés. Les programmes vérifiés par des tiers comprennent le coton cultivé aux États-Unis (USCTP), le coton Better Cotton (anciennement BCI), le coton biologique, le coton recyclé ou régénératif et le coton équitable.

Unités

Pourcentage (%)

Méthode

Gildan fait rapport sur le pourcentage de coton durable obtenu, selon le poids des programmes vérifiés par des tiers divisé par le poids du coton total obtenu. La portée de cette mesure comprend toutes les opérations de Gildan.

Retraitements

Aucun redressement n'a été requis, car 2022 est la première année de déclaration de cet indicateur.

VI. POLYESTER RECYCLÉ OU FIBRES OU FILS DE REMPLACEMENT (%)

Définition

Le poids du polyester recyclé ou des fibres de remplacement (selon les certifications pertinentes), divisé par la consommation globale de polyester de Gildan. La consommation de polyester est le poids du polyester obtenu de Gildan (p. ex., fil acheté, fil filé par des tiers, tissus achetés et produits obtenus).

Les normes sur les fils de fibres recyclées ou de remplacement comprennent, par exemple, la Global Recycle Standard (GRS) et la Recycled Claim Standard (RCS), et fournissent des certifications de durabilité pertinentes à l'appui de nos objectifs d'approvisionnement en matières premières.

Unités

Pourcentage (%)

Méthode

Le poids des fils de fibres recyclées ou de remplacement obtenus (selon les certifications pertinentes), divisé par le poids de la consommation globale de polyester de Gildan.

Retraitements

Aucun retraitement n'a été requis, car 2022 a été la première année de déclaration de Gildan sur cette mesure.

VII. TOTAL DES DÉCHETS DE FABRICATION ENVOYÉS AUX SITES D'ENFOUISSEMENT (TM)

Définition

Cette cible fait partie de la stratégie ESG de nouvelle génération de Gildan et est propre au poids des déchets de fabrication envoyés aux sites d'enfouissement à partir de nos procédés de fabrication (n'inclut pas les déchets domestiques ou les déchets générés dans nos centres de distribution ou nos bureaux).

Unités

Tonne métrique (tm)

Méthode

Les données sur les déchets ont été déclarées mensuellement à l'aide de données sur les activités et d'estimations fondées sur des approximations du poids par article, comme les sacs ou les contenants.

Inclusion : Sites de fabrication mondiaux gérés par Gildan (fils, textiles, couture, bas de nylon, colorants et produits chimiques pour vêtements et décorations).

Exclusions : Sites non manufacturiers (centres de distribution et bureaux) et sous-traitants.

Retraitements

Depuis 2022, nous avons commencé à déclarer les déchets de fabrication envoyés aux sites d'enfouissement dans le cadre de notre cible de circularité de notre stratégie ESG de nouvelle génération. Des modifications ont été apportées aux mesures des déchets pour l'année 2021 afin de refléter l'acquisition de Frontier Yarns.

VIII. TOTAL DES DÉCHETS DE FABRICATION RECYCLÉS (tm)

Définition

Le processus de collecte et de traitement des matières qui seraient autrement jetées, envoyées au recyclage.

Unités

Tonne métrique (tm)

Méthode

Les données sur les déchets sont déclarées mensuellement à l'aide des données sur les activités et des approximations du poids par article, comme les sacs ou les contenants.

Retraitements

Nous avons retraité notre année de référence 2021 pour inclure les déchets générés par l'acquisition de Frontier Yarns. Cette acquisition et ses mesures de déchets recyclés connexes étaient suffisamment importantes pour déclencher un recalcul de l'année de référence ainsi qu'un recalcul des valeurs des années antérieures pour assurer la comparabilité des données au fil du temps. De plus, nous avons amélioré notre harmonisation avec la GRI et, en 2022, avons reclassé les déchets de biomasse, du recyclage (récupération d'énergie) à l'incinération (avec récupération d'énergie).

IX. EMBALLAGES ET GARNITURES RECYCLÉS ET DURABLES (%)

Définition

Le nombre total d'UGS d'emballages et de garnitures durables, divisé par le nombre total d'UGS d'emballages et de garnitures (durables et non durables).

Les UGS durables propres aux vêtements sont celles qui contiennent du carton, du polyester, du papier et des garnitures en polycoton, qui sont utilisées activement et comprennent de 20 à 60 % de matériaux recyclés ou qui sont certifiés par le Forest Stewardship Council ou toute autre certification pertinente en matière de durabilité.

Unités

Pourcentage (%)

Méthode

Le pourcentage du total des emballages et des garnitures durables divisé par le total des UGS est calculé mensuellement. Une moyenne du pourcentage mensuel est calculée aux fins de la déclaration (moyenne pondérée sur 12 mois).

Retraitements

En 2022, nous avons mis à jour notre année de référence 2021 pour tenir compte de l'amélioration de notre collecte de données, de nos processus de contrôle et de notre méthodologie de calcul afin de nous assurer qu'elle reflète la moyenne pondérée sur 12 mois par rapport au taux de sortie.

X. FEMMES COMPOSANT LE GROUPE COLLECTIF D'EMPLOYÉS DE NIVEAU DIRECTEUR ET SUPÉRIEUR (%)

Définition

Les femmes occupant un poste de directeur ou de niveau supérieur représentent le nombre total d'employées qui s'identifient comme femme occupant un poste de directeur permanent à temps plein ou un poste de niveau supérieur (ou l'équivalent) chez Gildan ou ses filiales, divisé par le nombre total d'employés occupant un poste de niveau directeur permanent à temps plein ou de niveau supérieur (total des postes de directeur) chez Gildan et ses filiales, exprimé en pourcentage.

Unités

Pourcentage (%)

Méthode

Cette mesure a été calculée en divisant le nombre de femmes classifiées au niveau de directeur et au-delà par le nombre total d'employés occupant des postes de directeur et au-delà.

La portée couvrait les employées qui s'auto-identifient comme femme qui étaient :

- Au niveau de directeur ou à un niveau supérieur (ou à un niveau équivalent)
- Permanentes et employées à temps plein

Cette mesure a été mesurée par rapport au nombre total de postes de directeur, qui comprenait tous les employés qui étaient :

- Au niveau de directeur ou à un niveau supérieur
- Permanents et employés à temps plein

La couverture de cette mesure comprenait tous les sites gérés par Gildan, y compris Frontier Yarns.

Retraitements

En 2022, il y a eu un léger changement (<1 %) au cours de l'année de référence déclarée précédemment en raison de l'inclusion d'employés de Frontier Yarns. De plus, en raison des améliorations apportées à la méthode de calcul, cette mesure a également été révisée pour inclure les représentants des ventes, qui ont été omis précédemment.

XI. TAUX DE GRAVITÉ DES BLESSURES POUR LES EMPLOYÉS (GRAV)

Définition

Le taux de gravité des blessures indique la gravité des blessures liées au travail en ce qui concerne le temps qu'un employé est incapable de travailler en raison d'une blessure par rapport aux heures d'exposition. Cet indicateur aide à mesurer l'efficacité

du système de gestion de la sécurité de l'entreprise. Le taux de gravité des blessures est le nombre total de jours perdus enregistrés par rapport au nombre total d'heures travaillées.

Unité

Nombre de jours perdus par 200 000 heures travaillées

Méthode

Le taux de gravité des blessures a été calculé en multipliant le nombre de jours perdus par 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre total d'heures travaillées.

Les heures travaillées ont été calculées comme le nombre total d'heures travaillées par les employés de Gildan qui ont effectué des activités liées au travail pendant la période de déclaration. Les heures travaillées comprenaient les heures supplémentaires (lorsqu'elles étaient consignées), mais ne comprenaient pas les congés de maternité, les congés de maladie, les jours fériés et les autres absences autorisées.

Le nombre de jours inclus dans les congés médicaux a été considéré comme des jours perdus et a été consigné comme commençant le premier jour d'absence de l'employé après le jour de l'accident de travail. La journée de la blessure liée au travail n'était pas incluse. (Remarque : Les jours perdus comprennent les fins de semaine.)

Les mesures comprenaient des données de Frontier Yarns et des données d'une année partielle d'une installation acquise en 2021, mais fermée en 2022. Elles comprenaient également des données provenant d'une installation de couture en République dominicaine qui a commencé ses activités, et ont exclu des données de notre bureau au Japon, fermé au cours du deuxième semestre de 2021.

Retraitements

Aucun retraitement n'était requis pour les mesures précédemment déclarées.

XII. TAUX DE FRÉQUENCE DES BLESSURES AVEC ARRÊT DE TRAVAIL POUR LES EMPLOYÉS (TFBAT)

Définition

Cet indicateur met en évidence la fréquence des blessures par rapport au nombre d'heures travaillées et il aide à mesurer l'efficacité du système de gestion de la sécurité de la Société. Le taux de fréquence des blessures avec arrêt de travail (TFBAT) est le nombre total de blessures entraînant un arrêt de travail (AT) enregistré par rapport au nombre total d'heures travaillées.

Unité

Le TFBAT est le nombre de blessures entraînant un arrêt de travail par 200 000 heures travaillées par les employés.

Méthode

Le TFBAT a été calculé par le nombre de blessures entraînant un arrêt de travail divisé par le nombre total d'heures travaillées au cours de la période comptable, multiplié par 200 000.

Les mesures comprenaient les données de Frontier Yarns à la fin de 2021 et les données partielles d'une installation acquise en 2021, mais fermée en 2022. Elles comprenaient également des données d'une nouvelle installation de couture ouverte en République dominicaine et excluaient des données de notre bureau au Japon, fermé au cours du deuxième semestre de 2021.

Les heures travaillées ont été calculées comme le nombre total d'heures travaillées par les employés de Gildan qui ont effectué des activités liées au travail pendant la période de déclaration. Les heures travaillées comprenaient les heures supplémentaires (lorsqu'elles étaient consignées), mais ne comprenaient pas les congés de maternité, les congés de maladie, les jours fériés et les autres absences autorisées.

Retraitements

Aucun retraitement n'était requis pour les mesures précédemment déclarées.

XIII. TAUX DE FRÉQUENCE DES BLESSURES AVEC ARRÊT DE TRAVAIL POUR LES SOUS-TRAITANTS (POUR LES ACTIVITÉS EN HAÏTI SEULEMENT)

Définition

Cet indicateur aide à mettre en évidence la fréquence liée au nombre de blessures entraînant un arrêt de travail qui se produisent dans les installations de sous-traitants en Haïti par rapport au nombre d'heures travaillées. Il aide à mesurer l'efficacité du système de gestion de la sécurité des sous-traitants. Le TFBAT est le nombre total d'incidents AT enregistrés par rapport au nombre total d'heures travaillées.

Le TFBAT pour les sous-traitants est le nombre total d'incidents d'AT enregistrés pour les sous-traitants par rapport au nombre total d'heures travaillées par les sous-traitants. Les calculs comprennent cinq installations de couture en Haïti.

Unité

Le TFBAT est le nombre de blessures avec arrêt de travail par 200 000 heures travaillées par les sous-traitants.

Méthode

Le TFBAT a été calculé par le nombre de blessures avec arrêt de travail divisé par le nombre total d'heures travaillées au cours de la période comptable, multiplié par 200 000. Ce calcul ne concerne que cinq installations de sous-traitants situées en Haïti.

Les heures travaillées ont été calculées en multipliant le nombre de sous-traitants, le nombre moyen de jours de travail et le nombre de jours travaillés dans le mois au cours de la période donnée, à l'exclusion des heures supplémentaires et des jours fériés.

Retraitements

Aucun retraitement n'était requis pour les mesures précédemment déclarées.